



Berne, le 20 janvier 2022

Par courriel aux institutions de prévoyance

Enquête sur la situation financière au 31.12.2021 : informations préalables

Madame, Monsieur,

Afin que vous puissiez vous préparer à l' « enquête sur la situation financière des institutions de prévoyance au 31 décembre 2021 » qui approche à grands pas, nous souhaitons vous fournir quelques informations préalables, notamment en ce qui concerne le calendrier.

Etendue de l'enquête

À l'exception d'un seul changement ponctuel, le questionnaire sera identique à celui de l'année dernière. Ce changement concerne la question 4.1 (introduction des nouvelles bases VZ 2020). Vous pouvez déjà consulter [ici \(lien\)](#) le questionnaire actualisé au 31 décembre 2021.

Calendrier de l'enquête et délai de saisie des données

L'enquête a lieu en février. Les données sont saisies via le portail Internet de la CHS PP. Vous recevrez les données d'accès et toutes les informations nécessaires à cette fin par courrier d'ici début février.

Nous vous prions de saisir vos données d'ici au **28 février 2022**. Si les comptes annuels définitifs de votre institution de prévoyance ne sont pas encore disponibles au 28 février, nous vous prions d'indiquer des chiffres provisoires concernant le bilan, le compte d'exploitation, le taux de couverture, etc.

Particularités techniques

Vous verrez apparaître dans le questionnaire électronique les réponses fournies pour la dernière enquête. Pour vous faciliter la tâche, certains champs sont même préremplis pour l'enquête au 31.12.2021 : vous ne devez alors intervenir que si la situation a changé au sein de votre institution de prévoyance. Si les indications fournies pour l'année précédente étaient manifestement erronées, la CHS PP a par ailleurs déjà apporté une correction. Vos réponses seront soumises à un contrôle de plausibilité immédiat.

Une fois le questionnaire terminé, la saisie des données sera confirmée. Vous pourrez en outre toujours télécharger un fichier PDF reprenant les données saisies et quelques chiffres clés calculés par le système.

Ces chiffres-clés servent uniquement à évaluer le risque systémique dans le cadre du rapport sur la situation financière des institutions de prévoyance. Sur cette base, les risques spécifiques aux institutions de prévoyance individuelles ne sont pas complètement estimables. L'appréciation des risques d'une institution donnée est de la responsabilité de

son organe suprême, compte tenu des recommandations de l'expert en matière de prévoyance professionnelle.

Publication du rapport sur la situation financière par la CHS PP

Les résultats de l'enquête seront publiés le 17 mai 2022 dans un rapport de la CHS PP. Celui-ci ne contiendra aucune indication concernant les institutions de prévoyance prises isolément.

Nous vous remercions une fois de plus pour votre participation à l'enquête de l'année dernière, qui a servi de base à notre [rapport sur la situation financière](#) des institutions de prévoyance au 31 décembre 2020.

Questions et support

Nous sommes à votre disposition pendant toute la durée de l'enquête. N'hésitez pas à adresser vos questions à risk@oak-bv.admin.ch ou par téléphone au 058 464 37 40.

Tout en vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Stefan Eggenberger / Marcel Wüthrich / Simone Stahl

Risk Management

Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle CHS PP
Seilerstrasse 8
3011 Berne

Tél. +41 58 464 37 40

Fax +41 58 462 26 96

risk@oak-bv.admin.ch

P.S. : Vous recevez cet e-mail car votre adresse électronique nous a été communiquée dans le cadre de l'enquête sur la situation financière. Si vous n'êtes pas personnellement responsable de compléter le questionnaire sur la situation financière, nous vous prions de transférer cet e-mail à la personne concernée. Merci !